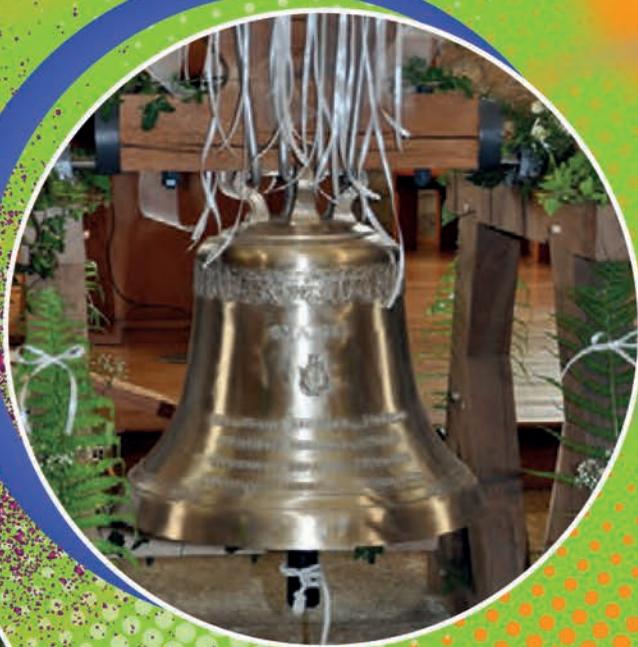


Pabu Infos

N° 38 - Octobre 2013





Fusion des communautés de communes...

Pourquoi le conseil municipal de Pabu n'y est pas favorable ?

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, la préfecture a mis en œuvre un schéma de coopération intercommunale prévoyant la fusion des communautés de communes de Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Guingamp et Pontrieux.

Pour entériner cette proposition, il était nécessaire que les 2/3 au moins des communes sur les 37, représentant la moitié de la population, ou l'inverse, y soient favorables.

Cela n'a pas été le cas, et la proposition de fusion a rencontré des réticences, notamment sur les communautés de Bégard, Belle-Isle-en-Terre et Guingamp, tandis que les communautés de Bourbriac et Pontrieux ont massivement voté pour la fusion.

Fin 2012 et début 2013, plusieurs réunions ont eu lieu avec le comité de pilotage représentant toutes les communautés, ainsi que plusieurs assemblées plénières. Chacun a ainsi pu se forger une opinion et chaque commune a été invitée à délibérer.

2 Les élus de Pabu ont refusé cette fusion par 15 voix contre 3. Je suis persuadé que ce n'est pas la fusion qui posait problème, car elle permettait de mieux identifier notre territoire entre les agglomérations de Lannion et de Saint-Brieuc, de lui donner plus de poids dans les négociations à venir avec nos différents partenaires, comme l'Etat ou la Région en particulier.

Ce qui a posé question à une majorité de nos élus, c'est le problème éventuel de la commune nouvelle, nécessaire à la constitution d'une communauté d'agglomération, qui suppose une mutualisation de nos budgets, de nos personnels et de nos équipements, bien que cette question ne figurât pas dans la consultation.

La création de cette nouvelle entité verrait nos communes périphériques (Grâces, Pabu, Plouisy,

Ploumagoar et Saint-Agathon) devenir des communes déléguées avec des maires délégués sans budgets propres. La commune nouvelle serait gérée par un seul conseil municipal comprenant une trentaine de conseillers municipaux, les conseils municipaux de chaque commune étant supprimés. Les maires délégués n'auraient que des responsabilités en matière d'état civil et de police judiciaire, sauf si la commune nouvelle décidait d'un transfert plus important de compétences et de moyens, pour permettre aux communes déléguées de gérer directement certains équipements et services de proximité.

La commune nouvelle bénéficierait de l'ensemble de la fiscalité communale avec obligation d'unification des impôts, sachant que l'ensemble des dotations de l'Etat lui reviendrait de droit.

François Hollande, Président de la République, a bien précisé, à l'issue des états généraux de la démocratie territoriale, que les collectivités locales « n'étaient pas une charge pour le pays, mais un atout pour réussir le redressement ». Il a, par ailleurs, réaffirmé « que la commune était irremplaçable et qu'elle devait conserver sa clause de compétence générale ».

Nous sommes bien entendu favorables au renforcement de l'intercommunalité, mais nous sommes aussi persuadés que la proximité est notre force, que notre gestion se conduit avec une très grande maîtrise de la dépense publique, chaque dépense se faisant avec la plus grande attention. A Pabu, il n'y a aucune gabegie et l'ensemble de notre budget d'investissement et de fonctionnement fait l'objet d'une réflexion approfondie.

Les conseillers municipaux, pour la grande majorité d'entre eux bénévoles, sont des veilleurs, des tisseurs du lien social, réceptacles des satisfactions et des doléances de nos concitoyens. Ils sont les indispensables courroies de transmission permettant le nécessaire bien-vivre ensemble.

Le Maire,
Pierre SALLIOU

La Boutique Ludique



Produits personnalisés éducatifs et amusants.

Quelle joie pour les enfants de découvrir un cadeau spécialement conçu pour eux.

• Livres personnalisés

Votre enfant héros de son histoire !

Offrez lui un livre passionnant dans lequel il a le premier rôle. Ce livre sera spécialement édité à son intention, et dédié.

• Musique personnalisée

Chaque album d'une durée de 18 à 28 minutes contient 8 chansons rythmées et éducatives.

Le prénom de l'enfant est chanté plus de 40 fois au cours du CD.

• Autres produits personnalisés

Réveil-matin • Peluche musicale • CD-rom • Journal naissance
Et bien d'autres...



Passez vos commandes sur :
www.laboutiqueludique.fr

Contact :
Armande Le Baron
Le Merzer (Guingamp)
Tél : 06 67 15 30 53
laboutiqueludique@gmail.com

Sommaire



3



Vie municipale

4/14

Edito	P. 2
Sommaire	P. 3
Rentrée scolaire	P. 4/5
Vestiaires sportifs - recensement	P. 6
Actualité associative et sportive	P. 7
L'OPAH	P. 8
Camping Milin Kerhré	P. 9
Concours des maisons fleuries	P. 9
On en a parlé dans la presse	P. 10/11/12
CRESUS Bretagne	P. 12
Rompre l'isolement - Pôle Fruitier	P. 13
Bibliothèque - Jardins partagés	P. 14



Vie associative

15/19

Le relais Paroissial - FNACA	P. 15
Club Ajoncs d'or - Marine marchande	P. 16
Skol ar Yezhoù	P. 16
Amicale Laïque	P. 17
Tennis Club	P. 18
Calendrier des manifestations	P. 19



Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie, 22200 Pabu

Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication : Pierre Salliou

Responsable de la rédaction : Loïc Frémont

Comité de rédaction : Yves Morice, Jean-Louis Jacob, Sylvie Jonet

Conception & Impression : Repr Copie

11 venelle de la caserne 22200 Guingamp - Tél. 02 96 21 39 30

Régie publicitaire : Tél. 02 96 21 39 30

MERCI à tous les annonceurs pour leur participation à ce bulletin.



REPR  **COPIE**
Imprimerie
Numérique

11 VENELLE DE LA CASERNE
22200 GRACES - GUINGAMP

TÉL. 02 96 21 39 30

REPRCOPIE@GMAIL.COM

Rentrée scolaire

Une rentrée sous le soleil



Les températures estivales et le soleil bien présent ont agrémenté l'accueil des 260 enfants de maternelles et de primaires au sein de nos écoles.

ECOLE DU CROISSANT

En début de mandat, nous avons entrepris la mise en œuvre d'un projet de rénovation d'envergure au niveau de l'école. Après avoir réceptionné la fin des travaux de la première phase de cette rénovation, nous avons accueilli les enfants de maternelle dans de nouveaux locaux spacieux et bien aménagés pour la plus grande satisfaction des enseignants, des salariées de l'école, des parents.



• Extension de l'aile centrale avec le bureau de direction.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette réalisation. Afin de promouvoir le même niveau de qualité d'accueil pour les enfants de primaire, il faudra rapidement entreprendre la deuxième phase de réhabilitation de l'école.

L'implantation de l'école en zone urbaine, la qualité reconnue de l'accompagnement éducatif engendrent un réel attrait pour l'école. Les aménagements sportifs et récréatifs réalisés à proximité immédiate présentent un atout supplémentaire.

LA RENTRÉE

Avec un effectif de 186 enfants, nous espérons une ouverture de classe qui n'a pas été validée par l'inspection d'académie. Nous le déplorons d'autant plus que nous enregistrons, tous

les ans, plusieurs arrivées en cours d'année et que cet effectif de 186 élèves sera étoffé avec la scolarisation d'enfants âgés de 2 à 3 ans.

AU NIVEAU DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE, LA RENTRÉE S'EST FAITE AVEC DEUX CHANGEMENTS.

Audrey Landry a bénéficié d'une affectation la rapprochant de son domicile. Aurélie Le Saout, qui effectuait les compléments de la décharge de direction et des temps partiels, a obtenu un poste à François Leizour à Guingamp. Ces départs ont été compensés par l'arrivée de Charles-Edouard Béan et de Christelle Bourrat.

La répartition des élèves est la suivante : 26 en très petite et petite section avec Charles-Edouard Béan; 30 en grande section/CP avec Cathy Morin; 27 en grande section/CP avec Elisabeth Déréat, directrice; 26 en CP/CE1 avec Nathalie Plante; 25 en CE1/CE2 avec Sophie Le Gallic; 26 en CE2/CM1 avec Nadège Sabouraud; 26 en CM1- CM2 avec Sonia Le Sauter. La décharge de direction et le complément des temps partiels sont assurés par Christelle Bourrat.

Patricia Prono, Hélène Person et Sylvie Le Guillou, ATSEM, complètent l'équipe enseignante auprès des enfants de maternelle et assurent leur accompagnement sur les temps périscolaires.

Chantal Garel, Gwendoline Perchec et Guylaine Brochen accompagnent les enfants de primaire sur le temps méridien. La préparation et le service des repas sont assurés par Danièle Henry. Cette équipe est complétée par les interventions de Christelle Louis pour l'hygiène des locaux.

ECOLE BILINGUE, SKOL AR YEZHOUÛ

Le jour de la rentrée, Armelle Jouanigot, directrice, et son équipe ont accueilli 75 enfants. Les inscriptions annoncent qu'ils seront rejoints par 7 de leurs cadets de 2 à 3 ans au cours de l'année scolaire.

L'attractivité de l'école repose sur la



qualité de ses projets pédagogiques avec une véritable imprégnation culturelle reconnue depuis sa création. L'accessibilité directe aux équipements communaux, salle de gym, salle de tennis, bibliothèque, voire boulodrome... est un plus pour cette école de centre bourg.

Les 75 élèves sont répartis en 4 classes : 25 en très petite et petite section avec Katell Clériveret; 16 en grande section/CP avec Anne Coadic; 20 en CE1/CE2 avec Armelle Jouanigot, directrice; 14 en CM1/CM2 avec Christèle Leray. Hélène Bonniec assure la décharge de direction; Maryse Letellier occupe un emploi de vie scolaire au sein de l'école.

Claudine Bogas et Claire Jourden, ATSEM, complètent l'équipe enseignante auprès des enfants de maternelle et assurent leur accompagnement sur les temps périscolaires.

Nicole Foucat est en charge de la préparation des repas et de l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires du midi, et de l'entretien des locaux. Elle est assistée par Elodie Thomas, embauchée en contrat d'avenir.

A 25 ans, originaire de Trégonneau, Elodie Thomas intègre l'équipe municipale avec pour projet de devenir agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).



• Elodie Thomas vient de signer son contrat.

LES TRAVAUX/ÉQUIPEMENTS

Durant l'été, les employés des services techniques sont intervenus dans les écoles pour la réalisation de travaux, l'entretien des locaux et des équipements.

ILS ONT MENÉ DE GROS TRAVAUX À L'ÉCOLE DU CROISSANT.

Nous avons gardé les travaux d'aménagement de l'espace garderie/salle de repas des enfants de maternelle. Ces travaux ont consisté en la démolition de cloisons pour agrandir la pièce, la réfection des sols, des plafonds, de l'installation électrique, des peintures...

Une fois de plus, nous avons pu compter sur leurs précieuses compétences pour mener à bien ce chantier, ainsi que parfaire l'aménagement des nouveaux locaux.



• Une nouvelle salle de classe.

Au-delà du renouvellement de petits matériels, nous avons fait l'acquisition de 3 ordinateurs portables pour chaque école. Dans le cadre de l'accompagnement d'un projet d'école, l'installation d'un vidéo projecteur interactif sera effective à la mi-septembre à l'école du Croissant.

LA PARTICIPATION AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES DES DEUX ÉCOLES.

La qualité d'accueil, la qualité d'enseignement, au sein des deux écoles maternelles et primaires de la commune, sont des éléments moteurs dans l'accompagnement des projets et l'épanouissement des enfants.

Pour l'année scolaire, des engagements financiers ont déjà été pris pour accompagner les transports en car et les achats de fournitures scolaires à hauteur de 48 € / enfant. L'achat d'équipements d'évolution sportive et de matériel récréatif est également prévu.

Les interventions du professeur de tennis et du dumiste et l'implication de la bibliothécaire, au travers de la mise à disposition de livres, de CD, dans l'élaboration d'animations, d'expositions, apporteront de nouveau une contribution appréciée au bénéfice des enfants de nos écoles.

Dès le mois prochain, en étroite collaboration avec les communes de Grâce, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon, nous allons rentrer dans une phase active de réflexion pour une mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2014, avec l'aide d'un chargé de mission.

A l'occasion de cette dernière rentrée du mandat, j'adresse mes très sincères remerciements à l'ensemble des personnes qui s'investissent dans les activités scolaires et périscolaires, les enseignants, les personnels des écoles, les parents, les personnels des services techniques, les personnels de la mairie et les élus.

Jean-Yves DEREAT
Adjoint en charge des affaires scolaires



VESTIAIRES SPORTIFS AU TERRAIN DU RUCAËR



Le plateau sportif du Rucaër, d'une superficie de 27 801 m² se compose de deux terrains homologués pour la pratique du football et de terrains d'entraînement. En l'état actuel, les bâtiments existants se composent d'un vestiaire de 50 m² construits en 1985 et de deux mobil homes installés en 2009. Ces locaux ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.



• Les installations actuelles.

Toutes ces installations sont très utilisées :

- AS Pabu avec plus de 150 licenciés,
- En Avant de Guingamp pour l'entraînement des U 14, U 16, U 19, et son école de foot,
- Stade Charles de Blois pour les seniors,
- Rencontres de bassin pour les jeunes au niveau du Pays de Guingamp,
- Gendarmerie, sapeurs- pompiers...

C'est pourquoi, avec les responsables de l'AS Pabu, nous avons travaillé sur un projet de construction de vestiaires neufs. C'est un ensemble modulaire de 245 m², respectant les normes de la Fédération Française de Football avec :

- 4 vestiaires pour accueillir les équipes,
- 4 vestiaires douches,
- 2 vestiaires pour arbitres,
- 1 club house,
- 1 bureau entraîneur,
- sanitaires,
- assainissement relié à la canalisation du rond-point.



• Le projet de construction.

Le conseil municipal a délibéré sur cette acquisition le 19 août dernier en attribuant le marché à Module Création de Merdrignac. Le permis de construire, qui répond aux normes RT 2012, a été déposé en septembre et les travaux pourraient démarrer début 2014. Le montant du marché est de 280 001.54 € TTC financé de la manière suivante :

Etat DETR (<i>Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux</i>)	43 880.00 €
FCTVA	42 000.00 €
Contrat de territoire (<i>Conseil Général</i>)	40 580.00 €
CNDS (<i>Centre National pour le Développement du Sport</i>)	16 166.00 €
Ligue de football amateur	20 000.00 €
	<u>162 626.00 €</u>
Commune de Pabu	<u>117 375.54 €</u>
	280 001.54 €

Soit 58% de subventions

Nous avons géré ce dossier en nous fixant 4 objectifs :

- Répondre à la demande de l'AS Pabu,
- Obtenir le meilleur prix pour la meilleure prestation (1 142.86 € TTC/m²),
- Obtenir le montant maximum de subventions,
- Construire des vestiaires dignes de ce nom face au futur centre de formation d'En Avant.

Marcel LE FOLL

Adjoint aux finances et travaux

6

Recensement de la population

Comme tous les cinq ans, les habitants de Pabu seront recensés du 16 janvier au 15 février 2014. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs.

Annick DURAND

Adjointe en charge de l'état civil



ACTUALITÉ ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Le plateau sportif du Croissant a été inauguré

Samedi 25 mai, le nouveau plateau sportif du Croissant a été inauguré par Pierre Salliou, maire, entouré de nombreux élus de la commune et des communes voisines, dont Didier Robert, conseiller général, Bernard Hamon, maire de Ploumagoar, et de représentants des associations pabuaises. Après les prises de parole, Benoit Fagot, représentant la société Camma Sport, fournisseur du plateau multisports, a remis au maire plusieurs ballons, dont un ballon de basket.



- Le maire s'apprête à couper le ruban en compagnie des élus présents.

Après la coupure du ruban tenu par des enfants de la commission municipale, Pierre Salliou a essayé le nouveau ballon de basket, puis d'autres élus l'ont imité avec plus ou moins de succès.

Ce plateau sportif, situé à côté du terrain de football, comprend une piste de BMX, deux courts de tennis, un plateau multisports, une piste de rollers, une allée de boules. Cet ensemble comprendra également une table de pique-nique et des bancs. Nul doute que cet équipement va attirer de nombreux jeunes et moins jeunes.

L'après-midi, Bernard Henry, adjoint en charge de la vie associative et sportive, et Jean-Yves Déréat, adjoint en charge de la jeunesse, ont animé les différentes activités proposées aux jeunes : tournois de football sur le plateau multisports, promenades sur des poneys pour les petits, remise de T-shirts avec le logo de la commune et goûter offert à tous les participants.



- Les jeunes disputent un match de football.

Des jeux pour les petits au plateau sportif du Croissant.

Mardi 16 juillet, le maire, Pierre Salliou, et quelques élus ainsi que le responsable des services techniques ont pu constater que la nouvelle structure de jeux pour les petits, installée à côté du complexe multisports, répondait aux attentes des enfants et des parents.

En effet, les « nounous » et quelques enfants ont utilisé avec grand plaisir cette nouvelle aire de jeux constituée de trois balançoires sur ressort, de deux toboggans, d'un mini mur d'escalade, d'un pont de cordes, et d'une échelle de corde.



- Les petits enfants ont testé les jeux devant leurs parents et les élus.

Par ailleurs, la commune avait installé quelques jours auparavant cinq équipements de fitness en inox, testés par les élus au salon des maires 2012 : marcheur sur la lune, cavalier, victoire, elliptique et volants Tai-Chi.

Les services techniques ont réalisé l'installation en une semaine et cette aire de jeux, fitness compris, est revenue à 40.000 €. Au total, la commune de Pabu a investi 120.000 € dans la réalisation de l'ensemble de ce plateau sportif.

Forum des associations

Le forum s'est déroulé cette année à Ploumagoar et a rassemblé plus de 80 associations. A travers les différents stands, j'ai pu apercevoir les associations pabuaises dont l'Amicale laïque, Ça cartonne et le Tennis club.

A vous tous, je souhaite une bonne année sportive et associative, avec une pensée particulière pour l'AS Pabu Football qui vient de monter en 1ère division et un mot de bienvenue et de réussite au nouvel entraîneur du Tennis club.

Bernard HENRY
Adjoint aux associations

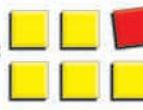


- Un des nombreux stands du forum.

VOUS PENSEZ FAIRE DES TRAVAUX... PENSEZ A L'OPAH!

Prévue pour 3 ans, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en 2009 devait se terminer le 31 décembre 2012... mais Guingamp Communauté a décidé de maintenir son coup de pouce et de prolonger l'opération jusqu'en décembre 2014! Réduisez vos charges, gagnez en confort... Guingamp Communauté poursuit son engagement en faveur du développement durable!

Pour améliorer votre habitat,
obtenez des subventions



Guingamp
Communauté
Gwengamp
Kumuniez

Orléans - Guingamp - Pabu - Plozev - Ploumagoar - Saint-Agathon

Contact



02.96.62.22.00

• Des subventions revues à la hausse en 2013

L'OPAH permet aux propriétaires de bénéficier de subventions pouvant parfois dépasser 75% du montant dépensé afin de réaliser des travaux de réhabilitation, de rénovation ou d'adaptation à l'âge ou au handicap de leurs logements. Le PACT-HD a été missionné par Guingamp Communauté pour conseiller sur les travaux à entreprendre en vue d'atteindre les économies d'énergie visées, mais aussi pour assister les propriétaires dans le montage de leur dossier de demandes d'aide.

• 80% de propriétaires éligibles

L'OPAH s'adresse aux propriétaires qui occupent leurs logements et aux propriétaires de logements en location (*vacants ou occupés*). Pabu étant commune membre de Guingamp Communauté, les Pabuais peuvent donc profiter pleinement de ce dispositif, sous réserve d'être éligibles (*conditions de ressources...*) Bonne nouvelle de ce côté, la réforme des aides de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (*Anah*), en juin 2013, permet d'espérer deux fois plus de bénéficiaires que les années précédentes!

Une opération à ne pas manquer ! La preuve en 2 exemples :

Exemple n°1 : Vous prévoyez des travaux réduisant les consommations d'énergie de votre logement ?

Exemple de réalisation : Amélioration d'un logement occupé : remplacement de menuiseries, isolation de la toiture, robinets thermostatiques...

Coût des travaux T.T.C.	11 753 €
Subvention ANAH	3 844 €
Aide de solidarité écologique Etat	3 500 €
Subvention Guingamp Communauté	500 €
Total des aides	7 844 €
<i>Eco PTZ (remboursement sur 5 ans : 65€/mois)</i>	3 909 €
Coût des travaux TTC	85 600 €
Subvention ANAH	28 000 €
Aide de solidarité écologique Etat	2 000 €
Subvention Guingamp Communauté	4 000 €
Total des aides	34 000 €

Exemple n°2 : Vous souhaitez mettre en location ?
(sans plafonds de ressources)

Exemple de réalisation : Réhabilitation d'un logement locatif de type 5 de 127 m²

Des avantages supplémentaires :

- Le crédit d'impôt développement durable s'applique à certaines dépenses d'équipement pour l'amélioration de la qualité environnementale de logements utilisés comme résidence principale et achevés depuis plus de deux ans.
- L'éco-PTZ permet d'emprunter à taux zéro jusqu'à 30 000 € pour financer les travaux.

Depuis la réforme de l'ANAH en juin 2013, près de 80% des Pabuais peuvent désormais prétendre à l'OPAH soit presque deux fois plus de bénéficiaires éligibles qu'au lancement de l'opération!

Pour tout renseignement sur l'OPAH,
contactez le PACT-HD 22 au 02.96.62.22.00
Permanence le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h
dans les locaux
de Guingamp Communauté

- (11 rue de la Trinité - 22200 GUINGAMP)



Belle fréquentation au camping de Milin Kerhré

Mercredi 14 août en fin de matinée, Pierre Salliou, maire, accompagné de quatre adjoints, dont Loïc Frémont en charge du tourisme, et d'Yvon Le Guichard, directeur général des services, a rendu visite au terrain de camping de Milin Kerhré.

Le but de cette visite était de montrer à Margareth et Jonathan, les propriétaires, que les élus étaient très attachés à leur réussite et qu'ils s'efforçaient de tout mettre en œuvre pour que leur entreprise se développe au mieux. Le maire a rappelé que les élus avaient réalisés des investissements importants pour les accompagner dans leur démarche : station de traitement des eaux usées et clôture le long du GR341 pour Guingamp Communauté et voirie de la rue du Moulin pour Pabu.



• Les élus en visite en compagnie des propriétaires et de touristes britanniques.

Ils ont pu discuter avec des touristes britanniques (*une famille nombreuse avec huit enfants*), bien installés autour d'un feu de camp, et avec des touristes français résidant en Grande-Bretagne. Ces derniers étaient ravis de leur séjour dans ce camping qui adopte un concept plutôt britannique : peu de caravanes, possibilité de feux de camp dans des espaces dédiés, bains dans la rivière (*même pour les enfants*), et les campeurs ne sont pas « les uns sur les autres ». Ils avaient séjourné auparavant dans le sud-est (*camping britannique également*), mais il y avait trop de monde et le camping manquait d'ombre en raison de la chaleur.

Jonathan a précisé aux élus que la veille, au barbecue hebdomadaire, il y avait 90 personnes; cela crée des liens entre les campeurs. Il leur a ensuite proposé de parcourir une partie des sentiers qu'il a aménagés dans le bois au-dessus du camping (*qui appartient au camping*); il souhaiterait y installer l'an prochain des tentes suspendues dans les arbres si la législation le lui permet.

Cette année, les jeunes propriétaires récoltent le fruit de leur travail acharné de ces deux dernières années, puisque le camping a affiché complet et qu'ils ont dû refuser des réservations pour le mois d'août.

Loïc FREMONT - Adjoint en charge du tourisme



• Une vue du camping au plus fort de la saison.

Le concours communal des maisons fleuries

Pour cette année, 17 personnes s'étaient inscrites pour le concours des maisons fleuries dont voici les lauréats après délibération du jury communal :

Façades fleuries :

- 1 - Mme Antoinette HENRY, 28, avenue Pierre-Loti
- 2 - M. Christophe EVEN, 13, rue des Camellias
- 3 - M. et Mme François THEPOT, 8, rue de l'Eglise.

Jardins de moins de 1000 m² :

- 1 - M. et Mme Bernard et Annie LOZAC'H, 1 bis Park-Frost
- 2 - M. et Mme J-Pierre et Joëlle COLIVET, 3, square P. de Ronsard
- 3 - Mme Gisèle FRAVAL, 33, rue Eric Tabarly
- 4 - Mme Marie-Paule BONNY, 6, impasse Dr Roux
- 5 - Mme Marie-Thérèse JACOB, 45 avenue Pierre-Loti
- 6 - Mme Nicole LUCAS, 12, rue Jean-Moulin
- 7 - Mme Denise GALL, 11, rue de Goas ar Vran
- 8 - Mme Viviane STEUNOU, 4, rue des Camellias

Jardins de plus de 1000 m² :

- 1 - Mme Louissette LE FLOUR, 6, La Villeneuve
- 2 - M. et Mme Daniel LEMAITRE, Rue du Moulin

Jardins non visibles de la rue :

- 1 - M. et Mme Robert et Anna ALLAINMAT, 6, rue des Camellias
- 2 - M. et Mme Bernard PERRIN, 4, rue Alexandre Lédan
- 3 - M. et Mme Daniel et Evelyne PESTEL, 1, rue Pen-an-Allée

Campings privés :

M. et Mme Jonathan et Margareth LOW, camping de Milin-Kerhé

Nous nous réunirons dans le courant du mois d'octobre pour la remise des prix et un pot de l'amitié.

Le Concours du Pays Touristique Terres d'Armor

Pabu a reçu le 3^{ème} prix dans sa catégorie liée à sa population (2001 à 3000 h) et le 3^{ème} prix au concours départemental.

Toutes nos félicitations
à vous tous et à bientôt!

Martine ANGER
Conseillère chargée du fleurissement



ON en a parlé dans

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL 2012 À L'HONNEUR

Samedi 18 mai, à l'initiative de Loïc Frémont, adjoint en charge de l'artisanat et du commerce, une réception, présidée par le maire, Pierre Salliou, était organisée en mairie pour honorer les médaillés du travail de la promotion 2012.

Les médaillés du travail de la promotion 2012 sont : **médaille d'or** : Dominique Béchet, Hervé Claude, Philippe Guézou, Marie-José Cocguen et Christian Rault (*également médaille de vermeil*); **médaille d'argent** : Michèle Le Bozec, Martine Richard, Yannick Déréat et Nathalie Rault.



• Les médaillés présents avec les élus.

LES BÉBÉS ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS DE 2012 À L'HONNEUR

Samedi 1^{er} juin, à l'initiative de Denise Thomas, adjointe en charge des affaires sociales, de la proximité et du lien social, une réception était organisée en mairie. Il s'agissait d'honorer les 16 bébés (7 filles et 9 garçons) nés en 2012 ainsi que leurs parents, et les 34 nouveaux Pabuais arrivés sur le territoire communal en 2012.



• Les bébés et leurs parents et les nouveaux arrivants entourés des élus.

BERNARD LE QUELLEC A EXPOSÉ À LA MAIRIE

Du 8 juin, date du vernissage de son exposition, au 23 juin, Bernard Le Quellec a exposé une partie de ses toiles dans le hall de la mairie. Les peintures de Bernard Le Quellec représentent des paysages de Venise, inspirés par un voyage dans cette ville italienne, et le travail des

potiers, très présents sur le territoire de la commune jusqu'au début du siècle dernier. Pierre Salliou, a fourni à l'artiste un certain nombre de documents sur l'histoire de la poterie à Pabu dont il s'est imprégné pour réaliser ses toiles. De nombreux dessins, gouaches et aquarelles étaient également visibles, et le peintre a travaillé devant le public.



• Bernard Le Quellec et Bernard Henry lors du vernissage.

UN DES MEILLEURS APPRENTIS BOULANGERS REÇU EN MAIRIE

Lundi 24 juin, Gwenvaël Moël, âgé de 20 ans, et sa famille étaient les invités de la municipalité. Pierre Salliou, maire, et les élus ont tenu à le féliciter pour être devenu en 2012 l'un des meilleurs apprentis boulangers de France. Ayant terminé premier au CAP de boulangerie de la promotion 2011/2012, il a pu se qualifier pour la finale régionale à Bruz (*Ille-et-Vilaine*), puis pour la finale nationale au Beausset (*Var*). Ce titre lui a permis de présenter, avec d'autres, la galette des Rois au président François Hollande à l'Elysée en janvier dernier.

A l'issue de la réception, Gwenvaël a reçu de la municipalité un panier gourmand comportant des spécialités locales, et il a remis en cadeau au maire une photo de lui-même posant à côté du président Hollande au cours de la galette de l'Elysée.



• Gwenvaël remet un cadeau à Pierre Salliou.

INAUGURATION DE LA LIAISON DOUCE PAR LES ÉCOLIERS PABUAIS

C'est avec le retour du soleil que les enfants des deux écoles de la commune ont inauguré, jeudi 4 juillet, la nouvelle liaison douce reliant les Quatre Vents, à côté du château de Munehorre, et le rond-point de Saint-Loup, à l'invitation du maire.

la presse



Partant de leur école respective, les deux groupes se sont retrouvés à mi-parcours pour couper le traditionnel ruban inaugural. Avec celle qui a été réalisée lors de l'aménagement de la rue de la Poterie, cette nouvelle liaison douce d'une longueur de 780 m permet de relier Kerdel (à la sortie nord de Pabu) à Guingamp de façon très agréable et sécurisée. Ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la commune, avec le concours de l'entreprise Moisan pour le terrassement et le busage du fossé, tout ceci après étude des services du conseil général.

Le maire a commencé par présenter le monument aux morts, puis l'ancienne mairie qui autrefois était aussi l'école, puis il a invité les participants à une visite de l'église Saint-Tugdual commentée par Loïc Frémont. Après un bref passage par le cimetière pour voir le monument funéraire de Louis Marie Gouyon de Coppel, comte de Munehorre, tout le monde s'est rendu au village de Kerez, berceau des potiers depuis le XVIII^{ème} siècle dont l'activité s'est éteinte à la première guerre mondiale.



• Les écoliers viennent de couper le ruban inaugural.



• Loïc Frémont présente l'église Saint Tugdual aux visiteurs.

LE FESTIVAL BUGALE BREIZH S'INVITE À L'HÔPITAL

Dans le cadre de l'ouverture extérieure du Bugale Breizh, le festival des enfants, le cercle celtique « Les Blés d'Or » de Saint-Nicolas-du-Pélem, a présenté dimanche 7 juillet au matin un groupe d'une vingtaine de jeunes danseurs de 4 à 15 ans. Cette année, la municipalité avait demandé à la direction de l'hôpital d'accueillir les jeunes danseurs sur le parking, à l'entrée du centre hospitalier, afin d'en faire profiter quelques patients et les riverains.

Dans le parc de Munehorre, le propriétaire, Philippe de Geofroy, nous a présenté le château et sa tour du XV^{ème} siècle, ainsi que les trésors que l'on peut découvrir dans le parc : un très beau calvaire et sa pieta, le colombier, l'ancienne orangerie. Les visiteurs se sont ensuite rendus au manoir de Kerhuel, où Ginette Perroud leur a ouvert ses portes pour faire le tour du propriétaire et découvrir les quatre jardins de la propriété, ainsi que l'intérieur du manoir.



• Les enfants du cercle de Saint-Nicolas-du-Pélem et leurs animatrices.



• Ginette Perroud ouvre son parc et sa maison aux visiteurs.

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Vendredi 9 août, Pierre Salliou, maire, et Loïc Frémont, adjoint en charge du patrimoine et du tourisme, ont accueilli près de 50 personnes, venues de Pabu et des communes voisines, ainsi que des touristes, pour leur faire découvrir les trésors du patrimoine pabuais.

Après une halte au pavillon principal de l'hôpital, cette visite s'est achevée par une découverte des collections de poteries pabuaises dans le hall de la mairie, et des toiles de Bernard Le Quellec dans la salle du conseil, dont celle qui représente un intérieur de maison de potiers.

LA BANDA DE GAITAS CONCEYU CANDAMO DEVANT LA MAIRIE

Dans le cadre du festival de la Saint-Loup, la banda de gaitas Conceyu Candamo, originaire de la région d'Oviedo dans les Asturies (Espagne), est venue donner un aperçu de ses talents samedi 17 août en matinée devant la mairie de la commune.

ON en a parlé dans la presse



Devant une centaine de personnes, les Asturiens ont interprété une partie de leur répertoire musical, après avoir défilé devant la mairie et autour de l'église. Le maire a ensuite invité le public à entrer dans la salle du conseil où les musiciens ont encore interprété plusieurs morceaux, avant que Pierre Salliou remette la médaille d'honneur de la commune aux représentants du groupe. Puis nos amis asturiens ont fait déguster le cidre de leur région en le versant selon une technique très particulière, en demandant à boire le contenu d'un trait selon la coutume. Tout le monde a ensuite partagé le verre de l'amitié.



12

DÉTOURS EN CONTES SUR LES CHEMINS DE RANDONNÉES

Guingamp Communauté et l'Association des amis du printemps du conte et de la poésie organisaient vendredi 23 août sur notre commune une balade contée à travers la vallée du Trieux.

Vassili Ollivro a entraîné petits et grands à une découverte insolite du GR 341 depuis le camping de Milin Kerhré jusqu'à Milin Sant; à chaque halte il a conté d'abord l'histoire des trois idiots, puis celle de l'araignée qui chassait les rêves, pour finir devant le moulin en racontant l'histoire du meunier devenu sabotier. Plus d'une cinquantaine de personnes a participé à cette première édition qui en appelle d'autres.

Il faut noter que Guingamp Communauté a organisé des balades similaires à Plouisy et sur les berges du Trieux à Guingamp.



Crésus Bretagne, vous connaissez ?

Crésus Bretagne (*Chambre REGIONALE de SURENDETTEMENT SOCIAL de Bretagne*) est une association loi 1901 d'aide aux personnes en situation de difficulté financière, de surendettement ou d'exclusion bancaire. Elle s'est créée à Brest en 2006 et s'est progressivement développée au point d'assurer actuellement des permanences hebdomadaires sur le Finistère, les Côtes d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine.

Elle intervient au niveau curatif en accompagnant les demandeurs dans leurs démarches amiables vers les créanciers et la commission de surendettement de la Banque de France.

Elle intervient en préventif par son aide à établir un diagnostic financier; elle informe et fait de la médiation avec le système bancaire; elle aide parfois les exclus bancaires à obtenir un microcrédit personnel.

Le fonctionnement de l'association est assuré par des bénévoles; ces bénévoles conduisent les entretiens en toute confidentialité.

La mairie de Pabu met gracieusement un bureau à la disposition de Crésus le vendredi matin de 9h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous, **il faut appeler la centrale d'appel au 06 15 86 66 94.**

L'association



Rompre l'isolement des personnes âgées



On ne soupçonne sans doute pas assez la solitude des personnes âgées, surtout lorsque vient le grand âge. La plupart du temps, cela commence avec des problèmes de santé. Les personnes âgées ne se sentent plus capables de sortir seules et, comme peu de gens viennent à elles, elles sont de plus en plus isolées.

Or, quand vous souffrez de solitude, vous n'allez pas forcément le crier sur les toits. Beaucoup de gens ont une sorte de fierté, de pudeur, qui les pousse à ne rien réclamer. La vraie solitude, ce n'est pas seulement le fait de vivre seul, c'est surtout le sentiment d'être laissé pour compte, de ne compter pour personne.

Il faut savoir qu'une personne de plus de 75 ans sur quatre vit seule, et que beaucoup d'entre nous vivent mal cet isolement plus subi que choisi. Selon une étude publiée, début juillet, par la Fondation de France, la solitude toucherait en France plus de 5 millions de personnes. Aujourd'hui plus du tiers des Français n'ont pas de lien soutenu avec leur famille (39%) et ont peu ou pas de contact avec leur voisin (37%).

Sachez enfin que ce phénomène concerne toutes les classes d'âge et que, sur les trois dernières années, le sentiment de solitude a, par exemple, doublé chez les moins de 40 ans qui sont désormais 6% à se déclarer seuls. Mais là encore, c'est chez les personnes âgées que le problème est le plus aigu. Les personnes seules ne vivent pas toujours mal leur isolement. Celui-ci est souvent la conséquence d'un choix de société où l'autonomie individuelle est une valeur positive partagée et défendue. Mais, lorsque les relations choisies, aidantes, disparaissent et que la solitude s'impose, qu'elle est subie, les forces intérieures fondent aussi, peu à peu. On observe alors des phénomènes de repli, de dépréciation de soi, jusqu'à la perte de l'espoir de compter encore un peu pour quelqu'un.

Aussi la lutte contre l'isolement doit être une préoccupation des élus, après l'insertion des jeunes et la lutte contre le chômage. On ne peut que féliciter tous ceux qui, dans nos quartiers, ont mis en place la fête des voisins, contribuant ainsi à créer et à renforcer le lien social.

Pierre SALLIOU



Pôle Fruitier de Bretagne
Conservation, Études et Valorisation

13

Les fruits,

une richesse patrimoniale bretonne

Initié en 2009 par l'association « Les Mordus de la Pomme », le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (*Communauté de Communes de Dinan*), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association CŒUR Emeraude (*porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude*).

Le Pôle Fruitier de Bretagne a quatre missions essentielles : l'inventaire des variétés fruitières patrimoniales; la conservation des variétés patrimoniales; l'étude des caractéristiques des variétés; la valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes.

Le Pôle Fruitier de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (*associations, professionnels, laboratoires...*) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

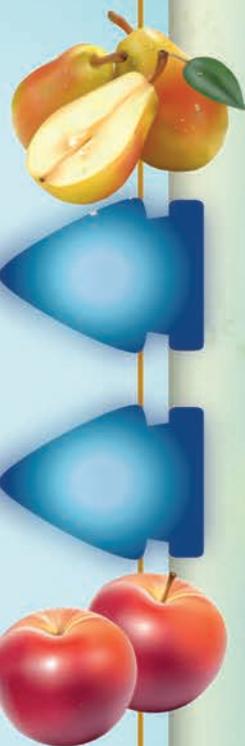
Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6 000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (*réchauffement climatique, résistance aux maladies...*) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : prévenez-nous ! Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Renseignements :

Guillaume LEPETIT - Pôle Fruitier de Bretagne - Maison de la Rance - Quai Talard - Port de Dinan - 22100 LANVALLAY - Tél. 02.96.87.73.42 - www.polefruitierbretagne.fr





Le 30 juillet, la bibliothèque a accueilli des enfants pour une séance de Kamishibai, petit théâtre d'images japonais, racontant deux histoires : Piou-Piou et Cui-cui et le renard à la pipilothèque.

La séance s'est terminée par une distribution de bonbons, comme le veut la tradition japonaise.

Récemment...

A l'occasion des 150 ans de la gare de Guingamp, l'exposition « Trains de vies » a pris place à la bibliothèque, du 6 septembre au 5 octobre. Cette exposition consacrée à l'histoire du petit train des Côtes-du-Nord a été réalisée par le Conseil général des Côtes d'Armor. Figure emblématique d'une « tranche de vie » du département, il a représenté, à son époque, bien plus qu'un simple moyen de transport. Sa venue a transformé les usages, l'économie, les paysages... Pour beaucoup, les souvenirs qui lui sont liés sont également ceux de l'enfance et de la découverte.

Jean-Pierre Euzen, auteur de « L'arrivée du chemin de fer en Bretagne nord » est venu dédicacer son livre samedi 5 octobre de 10h00 à 11h30. Son livre était également disponible à la vente le temps de l'exposition.



• Pierre Salliou et Aimé Dagorn présentent l'exposition en compagnie de Béatrice Jouan.

Prochainement...

Dans le cadre de la semaine du goût, les grains, farines et pains seront à l'honneur à la bibliothèque du 16 au 30 octobre. L'exposition nous apprendra à mieux connaître les céréales qui nous sont essentielles et la

farine qui donne un pain et des aliments riches en qualité. Des animations auront lieu en rapport avec le thème.

L'exposition sera visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



• Pains et farines.

Pensez-y!...

- La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la bibliothèque :
- Plus de 12 000 livres empruntables (*nouveautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...*).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Un poste informatique pour la consultation internet et le travail bureautique, ainsi qu'une connexion Wifi pour les smartphones, tablettes et PC portables, sont mis à disposition des lecteurs.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un service gratuit de portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite. (*Personnes âgées, malades, femmes enceintes, ...*)
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Interrogez-nous !

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi : 10h-11h30/15h-18h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi : 10h-11h30

TARIFS DES INSCRIPTIONS :

- Abonnement familial : 11€
- Abonnement individuel : 7 €
- Abonnement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Supplément DVD : 5€

Jardins partagés

La commune de Pabu a fait l'acquisition, en 2012, d'une parcelle d'environ 5 000 m² au lieu-dit Kerez. Cette parcelle divisible, en lots de 100 à 200 m², peut être mise à la disposition des Pabuais qui souhaiteraient jardiner.

Merci de bien vouloir se renseigner à la mairie.

La rédaction.

Le relais Paroissial



Bénédiction de Marie, troisième cloche de l'église

Vendredi 21 juin, de nombreux Pabuais accompagnés d'élus et de plusieurs personnalités, dont Pierre Simunek, sous-préfet de Guingamp par intérim, et Josiane Corbic, conseillère régionale représentant le président Pierrick Massiot, avaient pris place dans l'église Saint-Tugdual pour la bénédiction de Marie, troisième cloche de l'église.

Sur le parvis de l'église, le maire, Pierre Salliou, a accueilli Monseigneur Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, ainsi que Francis Morcel, curé de la paroisse de Guingamp et les autres prêtres de la paroisse. Dans son discours de bienvenue, Pierre Salliou a fait un rapide historique des cloches et de leur rôle dans notre société depuis des décennies.

- Le maire accueille Monseigneur Moutel sur le parvis de l'église.



L'église était pleine pour la cérémonie religieuse, au cours de laquelle Monseigneur Moutel a procédé à la bénédiction de cette nouvelle cloche en présence de son parrain, Gilbert Philippe, et de sa marraine, Monique Derrien. Puis l'évêque a fait sonner la cloche à trois reprises, imité ensuite par le curé, puis par le maire, le parrain et la marraine.

- Monseigneur Moutel bénit la cloche en présence du parrain et de la marraine.



A l'issue de la cérémonie religieuse, Josiane Corbic, au nom du conseil régional qui a subventionné la réalisation, Joseph Le Gall, au nom du relais paroissial en remerciant les généreux donateurs, et Loïc Frémont, au nom de la municipalité en rappelant les grandes étapes de la restauration, ont pris tour à tour la parole.

- Prise parole de Joseph Le Gall.



Une journée boules-crêpes a été organisée le 6 octobre, avec vente de DVD retraçant la naissance, la bénédiction et l'installation de Marie, car le budget n'est pas encore totalement bouclé.

Le relais paroissial.



Comité local de la FNACA

Journée récréative :

Le mercredi 12 juin, la journée conviviale marquant la fin de saison a réuni 90 adhérents, épouses et sympathisants. Après le repas, servi à la salle polyvalente, boules et randonnée ont agrémenté l'après-midi. Les responsables du comité ont profité de ce sympathique rendez-vous pour procéder à la remise des lots de la tombola départementale : des coffrets de vin à François Steunou et Francis Jourden et une bouteille de champagne à Robert Lépine. La journée s'est terminée par le pot de l'amitié.



- Journée conviviale des adhérents avec remise des lots.

La reprise :

Bien sûr les vacances ne représentent pas une même réalité pour tous. Les voyages et découvertes possibles pour certains, ne doivent pas nous faire oublier la solitude du quotidien, subie par d'autres. Quelle que soit votre situation, j'espère que cet été vous a apporté du soleil dans le cœur et l'esprit.

Après la pause de l'été, nous voici déjà à la rentrée pour une nouvelle année FNACA 2013-2014. Le samedi 7 septembre, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour la reprise des activités et fixer le calendrier des festivités. Pour les remercier de leur investissement tout au long de l'année, ainsi que les épouses, la journée s'est prolongée par un repas suivi de parties de boules dans une ambiance très conviviale.



- Journée conviviale du 7 septembre pour les membres du CA et leurs épouses.

Dates à retenir :

Concernant les dates à retenir, consulter le calendrier des manifestations. La carte FNACA 2014 sera remise aux adhérents lors de la permanence assurée à la salle polyvalente le vendredi 15 novembre de 10 à 12 heures. Bonne rentrée à tous.

Le président, Joseph LE GALL.

Le club des Ajoncs d'or



Les activités du club

Le jeudi 30 mai, en préparation du concours cantonal de boules se déroulant à Ploumagoar, quatre équipes du club se sont qualifiées pour participer à ce championnat.



• Équipes qualifiées pour le concours de boules cantonal.

Le 27 juin, le club s'est réuni avant les vacances d'été. A cette occasion, un concours de boules a été disputé entre les adhérents. En soirée, après la remise des trophées aux vainqueurs, un buffet campagnard a été servi.



• Remise des trophées du concours de boules.

Le 4 juillet, une réunion du conseil d'administration s'est tenue afin de débattre sur tous les sujets qui se rapportent à la marche de l'association : élaboration des menus,

organisation des sorties, activités au club et les bals.

Les sorties du trimestre

Le 2 mai, marche à Loc Envel, son petit bourg et une magnifique église du XVI^e siècle. Le parcours vallonné, s'étire sur huit kilomètres, en empruntant des chemins et sentiers aux roches affleurantes et aux nombreuses sources à flanc de coteaux. Au hasard, dissimulées sous les branchages et la mousse, on découvre de rares vestiges de murailles des habitats d'autrefois.

Le 16 mai : marche à Saint-Clet suivi d'un couscous à Trégonneau. Ce circuit, empruntant des chemins creux d'antan et des sentiers escarpés, offre des paysages variés; des secteurs boisés aux frondaisons denses, des zones humides et marécageuses, des parcelles cultivées pour découvrir, en fin de parcours, les méandres paisibles du Trieux.



• La marche à Saint-Clet.

Le 17 mai : sortie à Brest sur le thème : « Le tram et les deux châteaux ». Cette sortie s'est démarquée par sa grande originalité : une balade exceptionnelle et confortable en tram sur une dizaine de kilomètres, un repas dans un restaurant avec une vue panoramique à 360° au sommet d'un château d'eau à Ploudalmézeau et enfin, la visite du célèbre château de Kergroadez.



• Sortie à Brest : le tram et les deux châteaux.

Le 6 juin une randonnée, suivie d'un pique-nique, fut organisée à Plounérin.

Les 8 et 9 juin, sortie au Puy-du-Fou. Les participants furent émerveillés devant ce spectacle grandiose, en voyageant au travers des siècles; ils en reviennent conquis et complètement éblouis.

Le 20 juin, ce fut la dernière marche du club, avant les vacances, à Loquirec. Elle s'acheva par un repas le soir.

Alain OLLIVIER
Secrétaire.

Association Nord-Bretagne des Pensionnés Marine Marchande et Pêche

Notre association a clôturé ses activités du premier semestre le samedi 20 juillet par son traditionnel cochon grillé qui s'est déroulé au terrain de Kerprin à Lanrodec. 92 marins, épouses et petits enfants ont savouré un succulent cochon. Après ce déjeuner champêtre des animations pour grands et petits ont été proposées. Un concours de boules pour les adultes et des jeux pour les enfants (*pinata - casse boîtes - coloriage, etc...*). Trois prix étaient décernés aux meilleurs boulistes qui ont su démontrer leur talent et leur adresse; quant aux jeunes ils ont tous été récompensés dans l'impossibilité de les départager. Ambiance conviviale et amicale pour cette journée estivale.

Les animations de l'automne débiteront le 3 novembre par le bal annuel à la salle des fêtes et animé par l'orchestre de Dominique Moisan. Le 17 novembre le Congrès National se déroulera aux Antilles. Le 24 novembre, le repas annuel se déroulera à la salle des fêtes.

Le bureau est composé de : Henri Trifol, président; Maurice Prigent, vice-président; Jean Ollivier, trésorier et Monique Pichouron, secrétaire.

Retraités et futurs retraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment, vous serez les bienvenus, quelques petites années de cotisations dans la marine suffisent pour adhérer à notre association.

Pour tous renseignements :

tél. 02.96.21.39.57.

Henri TRIFOL,
Président.



• La jeune génération présentant ses chefs-d'œuvre.



Reprise des activités saison 2013-2014

Après un été ensoleillé et le plein d'énergie effectué, les activités reprennent pour la saison 2013-2014. Les membres du conseil d'administration se sont réunis le 29 août pour préparer cette nouvelle saison. Le détail des activités proposées figure sur le tableau ci-dessous.

L'amicale a participé au forum des associations à Ploumagoar le samedi 7 septembre. Les bénévoles présents sur le site n'ont pas chômé; ils ont été très sollicités par des demandes en tout genre (*activité, horaires, prix*), pour le plus grand bonheur du président.



• Le stand au forum des associations.

Les randonneurs impatients de se dégourdir les jambes ont ouvert leur saison le mardi 27 août à Plougrescant, journée pique-nique pour les uns et dimanche 1^{er} septembre à Trégastel pour les autres.



• Le groupe dans la vallée des Traouieros à Trégastel.

L'amicale fêtera ses 30 ans samedi 26 octobre à la salle des fêtes de Pabu. Créée en mai 1983, l'association n'a cessé de grandir; forte de ses dix activités avec plus de 300 adhérents et quatre animatrices salariées, l'amicale organise aussi des manifestations ponctuelles (*bals, théâtre...*) qui aident à la gestion financière et qui s'ajoutent aux subventions allouées par la municipalité afin de garder des tarifs le plus juste possible.

Le programme de cette soirée est le suivant : accueil à 18h00 – assemblée générale à 18h30 – apéritif à 20h00 – dîner spectacle à 21h00 et soirée dansante à 23h30. Nous invitons les Pabuais à nous rejoindre pour fêter ce 30^{ème} anniversaire, ambiance assurée. Renseignements au tél. 02.96.43.84.70.

Les autres manifestations sont annoncées à la fin de ce magazine. Vous pouvez également consulter notre site internet mis à jour régulièrement : www.amicalelaiquedepabu.fr

Bonne saison sportive et culturelle.

Nicolette TRIFOL secrétaire.

Président : Patrice BOGAS 02.96.43.84.70
www.amicalelaiquedepabu.fr

AMICALE LAIQUE DE PABU ACTIVITES PROPOSEES ET MONTANT DES COTISATIONS 2013-2014

Activité	Responsable	Fréquence	Lieu	Animateur	Montant cotisations
ART FLORAL	A. LE MAUX Tél. 02.96.44.91.08	Atelier mensuel Le jeudi de 14h00 à 16h30 (voir le calendrier)	Salle polyvalente	M. Ch. PIERRE	ADULTES 55 €
ARTS PLASTIQUES	Solange BERTHO Tél. 02.96.21.08.87 06.44.06.86.93.47	Adultes Mardi 14h30-16h30/18h30-20h30 Vendredi 15h-17h - 18h30-20h30 Enfants Mardi de 17h00 à 18h30 Vendredi de 17h00 à 18h30	Salle des Associations	Sophie GOIC	ENFANTS 152 € ADO 172 € ADULTES 200 €
DANSE BRETONNE	Maryvonne PHILIPPE Tél. 02.96.44.00.47	Le lundi de 14h00 à 15h30	Salle polyvalente	Christiane SOURFLAIS	ADULTES 52 €
RANDONNEE PEDESTRE	M. H. STEPHAN Tél. 02.96.43.93.69	Sortie tous les 15 jours le mardi - le dimanche (voir le calendrier)	Rendez-vous place du bourg	Les Adhérents proposent les circuits	ADULTES 41 €
GYMNASTIQUE	Isabelle BRIAND Tel 02.96.44.39.27	Le lundi de 18h30 à 19h30 Le mercredi de 20h15 à 21h15	Salle polyvalente étage	Francine BOTELLA Elise GERONDEAU	ADULTES 73 € JEUNES (15/18 ans) 61 €
DANSE ENFANTINE EXPRESSION CORPORELLE	Magalie KERAVIS 02.96.44.91.84	Vendredi 17h30 – 18h30	Salle polyvalente étage	Magali BLANC	JEUNES 82 €
YOGA	Annick PIEDCOQ Tel 02.96.21.22.97	Le lundi de 20h15 à 21h15 Le mercredi de 20h15 à 21h15	Ecole du croissant	Christine LE DUC	ADULTES 187 €
CYCLO	Bernard CUDENNEC Tél. 02.96.21.32.25	Le samedi à 13h45 Le dimanche à 8h00 en été et 9h00 en hiver	Rendez vous place du bourg		ADULTES 42 €
ENCADREMENT D'ART	Patrice BOGAS Tél. 02.96.43.84.70	Les 1 ^{er} mardi 9h00-11h30 3 ^e mercredi de 9h00-11h30 Et les 1 ^{er} et 3 ^e samedi de 09h00 à 12h00 chaque mois	Salle des associations	Sophie GOIC	MARDI – MERCREDI 1 cours 92€- 2 cours 162€ SAMEDI 1 cours 104 €-2 cours 187€
AIDE AUX DEVOIRS	Catherine LEVY 02.96.40.03.23	Le lundi de 16h45 à 17h45 Le jeudi de 16h45 à 17h45	Salle des associations	Catherine LEVY	7 € (réservé aux enfants scolarisés à PABU)

L'amicale accepte les tickets loisirs de la CAF, les chèques vacances et les tickets sports

Les licenciés de l'ETC reprennent le chemin des courts



Le fait marquant du début de saison est l'arrivée de David Dubois qui succède à Fabien Eveillard. Il aura en charge la gestion sportive de l'école de tennis (jeunes et adultes), la mise en place de stages durant les vacances scolaires, le suivi de la compétition des jeunes, la gestion des infrastructures. Il sera également partie prenante dans la gestion administrative et assurera l'animation et l'accueil et sera un soutien aux bénévoles du club. Il représentera enfin un renfort pour l'équipe 1 dans sa quête de montée en Régionale 1.



• David Dubois, nouvel enseignant du club.

Il interviendra également dans les écoles de Pabu et de Saint-Agathon, à la demande des enseignants, dans le cadre de projets pédagogiques. Il sera assisté dans sa tâche par Julien Rossi, Cyril Bonne et Patrick Le Guillou.

Pour cette nouvelle saison, 11 équipes seniors sont inscrites dans les différents championnats, auxquelles viendront s'ajouter les équipes jeunes dont le nombre n'est pas fixé à ce jour.

L'ETC s'est également dotée cette saison d'un site Internet, sur lequel il est possible de suivre la vie du club (*résultats sportifs, stages, réservations de courts, informations diverses...*).

18

4 équipes féminines :

- L'équipe 1 entame sa 2^{de} saison en DI et recevra le renfort de 2 nouvelles joueuses.
- En DII, l'équipe 2 tentera de confirmer les résultats de la saison passée

- Les équipes 3 et 4, compte tenu de l'effectif, devraient nous réserver de bonnes surprises en DIV.

7 équipes masculines :

- Pour sa 1^{ère} saison en R2, l'équipe a terminé aux portes de la R1 derrière le TC Perros qui alignait une formation au dessus du lot. L'objectif avoué est de renouveler cette performance. Le renfort de David Dubois pourrait représenter le petit plus pour viser plus haut.
- L'équipe 2, composée de joueurs confirmés, devrait occuper les 1^{ères} places en DI.
- La tâche de l'équipe 3 sera autrement plus ardue. Evoluant également en DI, elle devra se battre pour assurer son maintien.
- Les équipes 4 et 5 devraient se mêler à la lutte pour les 1^{ères} places en DIII tout comme les équipes 6 et 7 en DIV.

L'accent sera également mis sur la formation des jeunes. Les résultats obtenus la saison passée ne peuvent qu'inciter à poursuivre dans ce sens.

Manifestations 2013/2014

- Reconduction du tournoi interne senior homologué de décembre à juin
- Organisation d'un tournoi interne pour les jeunes
- Tournoi annuel du 2 au 11 mai
- Soirée raclette le 3 mai
- Assemblée générale le 29 juin
- Stages intensifs lors des vacances scolaires (*Toussaint – Noël – Février – Juillet*)
- **Autres projets :**
 - Organisation d'une journée à Roland Garros fin mai.
 - Accompagnement des jeunes lors du tournoi Pré-vadiès à Saint-Brieuc.
 - Rencontres interclubs.

Quelques places sont encore disponibles;

pour tout renseignement joindre le :
02 96 21 17 03 ou le 06 21 06 78 92.

Jean-Pierre LE GRAET
Vice-président,

NOS DATES

- ✓ Octobre
- ✓ Novembre
- ✓ Décembre
- ✓ Janvier 2014

Calendrier des Manifestations

Octobre

- 10 Club des Ajoncs d'Or
- 20 Banquet annuel des Ajoncs d'Or
- 24 Club des Ajoncs d'Or
- 26 Assemblée générale - 30 ans de l'Amicale Laïque
- 27 Bal des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Romance

Novembre

- 03 Bal des pensionnés Marine marchande et Pêche avec l'orchestre Dominique Moisan
- 07 Club des Ajoncs d'Or
- 11 Commémoration de l'armistice de 1918
- 15 Remise des cartes FNACA (2013 - 2014) aux adhérents
- 18 Concours de belote inter-clubs organisé par le club des Ajoncs d'Or
- 21 Club des Ajoncs d'Or
- 23 Téléthon avec les associations pabuaises
- 24 Repas des pensionnés Marine marchande et Pêche
- 29-30 Sortie à Paris du club des Ajoncs d'Or
- 30 Soirée théâtrale organisée par l'Amicale Laïque avec la Troupe d'Yvias (« Ce soir ou jamais »)

Décembre

- 01 Matinée théâtrale organisée par l'Amicale Laïque avec la Troupe d'Yvias (« Ce soir ou jamais »)
- 03 Sortie à Carhaix du club des Ajoncs d'Or
- 05 Club des Ajoncs d'Or
- 19 Club des Ajoncs d'Or et goûter de Noël

Janvier

- 03 Vœux du maire
- 09 Club des Ajoncs d'Or et galette des rois
- 12 Bal de la FNACA avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 18 Galette des rois offerte aux anciens par le maire et les adjoints.
- 23 Assemblée générale du club des Ajoncs d'Or
- 25 Assemblée générale de la FNACA en matinée, suivie d'un repas

Etude personnalisée de vos projets de décoration intérieure



- Planches déco
- Logiciel d'architecture et décoration intérieure



- Stuc vénitien
- Chaux ferrée
- Béton ciré
- Patines
- Staff
- Papiers peints
- Tissus
- Rideaux
- Stores
- Tissus tendus...

21 rue du Général de Gaulle - 22200 GUINGAMP

Tél. 02 96 43 74 78 - Port. 06 20 71 56 53

RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION THERMIQUE
EXTÉRIEUR

INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN



PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ

• SANITAIRE • CARRELAGE
• RAMONAGE

Eric MAINARDI SQUIFFIEC

07 86 13 39 55